

AA356

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 650 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Fonctionnement actuariel et technique de l'assurance vie

Principes et réglementation

OBJECTIFS

- **Comprendre** les principes de tarification des contrats d'assurance vie
- **Analyser** les principes de conception et de fonctionnement des produits
- **Comprendre** l'analyse des marges relatives à l'ensemble des garanties d'assurance vie

PROGRAMME

REMARQUE : les participants sont invités à se munir d'une calculatrice financière ou scientifique.

A. RAPPEL DES NOTIONS TECHNIQUES DE BASE

1. Principes de mutualisation
2. Taux d'intérêt
3. Tables de mortalité et probabilités
 - a) conception des tables
 - b) évolution de la mortalité et ses impacts
 - c) rappel du calcul des probabilités

B. COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ACTUARIEL DE L'ASSURANCE VIE

1. Principes de tarification des contrats de base
 - a) contrats en cas de décès / contrats en cas de vie
 - b) contrats à primes périodiques et contrats à primes uniques
2. Chargements :
 - frais de gestion et prise en compte
3. Provisions mathématiques
4. Participation aux bénéficiaires :
 - obligations et facultés de distribution de l'entreprise d'assurance

C. ANALYSER LES CONTRATS

1. Contrats d'épargne et de capitalisation :
 - lien avec les contrats de base, rentabilité des produits
2. Contrats de retraite
 - a) période d'épargne et période de service
 - b) dérivées actuarielles
3. Contrats de prévoyance décès
 - a) contrats individuels et contrats collectifs
 - b) utilisation des tables simplifiées

D. ANALYSE DES MARGES DES GARANTIES DÉCÈS, RENTES VIAGÈRES : EUROS ET UC

1. Marges techniques
2. Marges financières
3. Marges de réassurance

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats vie individuelle
- Chargés d'études actuarielles
- Chargés d'études produits vie

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA091 - AA092

POINTS FORTS

Les apports techniques et méthodologiques sont illustrés par des applications sur des contrats simples. Les participants réalisent des exercices quantitatifs pour consolider leurs connaissances et s'entraîner.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'actuariat, formateur/expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

18 et 19 juin 
10 et 11 septembre 

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.